



**Démarche d'accompagnement et
ingénierie de parcours CDD Tremplin
par STD PRO**



**Vous souhaitez recruter
des personnes en
situation de handicap ?**

**Construisons ensemble
un partenariat innovant
en mettant en place un
parcours **CDD Tremplin**
pour vos futurs salariés.**

Qu'est-ce que le CDD Tremplin ?

Le CDD dit « Tremplin » permet de construire un parcours individualisé durant lequel **notre salarié** pourra acquérir une expérience professionnelle, bénéficier d'une formation et d'un accompagnement pendant **4 à 24 mois** afin de faciliter sa transition professionnelle **vers votre entreprise.**



LE PARTENARIAT

- *Définissons ensemble notre ambition et nos objectifs communs.*
- *Signons une convention de partenariat afin de définir le périmètre de notre collaboration.*

Le CDD Tremplin : 4 étapes



ETAPE 1

- *Analyse et qualification de vos besoins en compétences.*
- *Analyse du poste retenu pour le parcours CDD Tremplin.*
- *Détermination du nombre d'ETP requis pour le projet.*
- *Sourcing des candidats possédant une RQTH.*
- *Entretiens d'évaluation réalisés par STD PRO.*
- *Validation que le poste répond aux besoins et au projet professionnel du candidat par des journées d'immersion.*
- *Validation des candidats retenus par STD PRO par vos équipes.*
- *Recrutement des candidats par STD PRO en CDD Tremplin.*

ETAPE 2

- *Analyse des besoins en formation des candidats recrutés par STD PRO pour être en adéquation avec les besoins en compétences que vous avez exprimés.*
- *Co-construction d'un parcours de formation.*
- *Financement tout ou partie de la formation par STD PRO.*
- *Déploiement de la formation.*
- *Mise en place d'un accompagnement individualisé de chaque salarié.*
- *Suivi et pilotage de la formation.*
- *Validation des salariés STD PRO avant le passage en production.*

ETAPE 3

- *Mise en situation de travail de nos salariés sur des prestations que vous nous confiez en sous-traitance (prestations déductibles à hauteur de 30% du montant HT de votre contribution Agefiph).*
- *Suivi et pilotage de la production en fonction des indicateurs de performance que vous nous avez fournis.*
- *Mise en place d'un accompagnement individualisé de chaque salarié.*
- *Mise en place d'un plan de progression individualisé pour chaque salarié.*
- *Validation des salariés STD PRO avant la proposition de passage en CDI dans votre structure.*



ETAPE 4

- *A la fin du parcours CDD Tremplin, recrutement par votre structure des ressources que vous avez validés tout au long de leur parcours chez STD PRO.*

The background features several thick, wavy, horizontal bands of color. The top band is a bright orange, followed by a white band. Below that is a red band, and the bottom-most band is a dark red or maroon color. The bands are separated by thin white lines and have a fluid, organic shape.

LES AVANTAGES DE CE PARCOURS INNOVANT

AVANTAGE 01

Vous recrutez des personnes qui répondent parfaitement à vos besoins en compétences et qui sont immédiatement opérationnels.

AVANTAGE 02

Bien plus qu'un job ! Vous contribuez au rôle social de l'entreprise en vous investissant dans une démarche inclusive.

AVANTAGE 03

Vous bénéficiez de l'expertise d'une Entreprise Adaptée de votre territoire pour vous accompagner tout au long de votre démarche.

AVANTAGE 04

Ce partenariat est parfaitement dans le cadre d'un accord agréé avec l'Agefiph.